

## Commission Exercice Libéral

Guillemette AUBIN-VIARD, Maud CHARUEL, Marie-Paule LE NINAN, Edwige PERRY, Cécile ROIRON, Anne ROST

### Adhésion Association de Gestion Agréée (AGA)

À partir de 2023, les personnes sans AGA n'auront plus de majoration des revenus pour le calcul de l'impôt sur le revenu. Cependant, la réduction d'impôt pour frais de comptabilité subsiste (2/3 des dépenses\*, plafonnée à 915€) dans la mesure où le montant des recettes est inférieur à 72600€ (ce montant sera réévalué en janvier 2023).

Les associations de gestion agréées poursuivent leur mission d'accompagnement et de conseil auprès des professionnels qui le souhaitent.

À chacun de décider s'il souhaite s'adjoindre les services d'un comptable, d'une AGA, des deux, ou d'aucun des deux.

\*dépenses concernées : frais de comptabilité, frais d'AGA, achats et frais en rapport avec la comptabilité (livre comptable, logiciel).

#### Source :

[https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000033805582?fbclid=IwAR0XKIEivHRtuHuiXq5ceOp4m93tU\\_NElDocpMEtdc3IT\\_PbxoA3bm6w7-8](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000033805582?fbclid=IwAR0XKIEivHRtuHuiXq5ceOp4m93tU_NElDocpMEtdc3IT_PbxoA3bm6w7-8)

### Fin d'obligation des DAP – précisions

Suite au courrier envoyé au Directeur général de la CNAM concernant les modalités d'application du dernier avenant à la convention nationale des orthophonistes, et plus particulièrement la suppression des DAP initiales, la FOF a reçu réponse :

« Nous vous confirmons que, conformément à l'avenant 19, la suppression de la demande d'accord préalable (DAP) pour les prescriptions initiales de soins en orthophonie s'applique aux séances en rapport avec le 1<sup>er</sup> bilan (30 puis 20 ou bien 50 renouvelées une fois selon le type de rééducation). Les séances suivantes, après réalisation d'un bilan pour renouvellement, font toujours l'objet d'une DAP ».